

La **P**rimieur de **cabannes**

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CABANNES



L'ÉTÉ S'ANNONCE FESTIF



P.6 Un pressoir pour embellir l'entrée de la commune



P.7 Jardins familiaux : les jardiniers sont au travail



P.11 Football : le Stade Cabannais est né

SOMMAIRE

p3 Éditorial

p4-6 Culture

Le franc succès du film sur la colonie d'Auroux

Un concert sensationnel à l'abri du patio

Une nouvelle animation cinéma à partir de l'automne

Entre ateliers, animations et expositions

Le café littéraire, un beau moment de partage

Bientôt un nouveau service culturel : le portage à domicile

Plein de nouveautés à la médiathèque !

Parlons culture dans tous les sens

Un nouvel arrivant à l'entrée du village



P7 Associations

Amicale Maquettes Marines

Un Foyer Rural toujours en mouvement !

L'appel aux donneurs de sang

p8 Sport

Place au Stade Cabannais, né du mariage d'amour entre COC et FCC !

L'équipe de France U19 F sur notre stade d'honneur



p9 Fêtes

Interview

La Charrette de la Saint-Michel et le cheval lourd dit de trait



p10-11 Environnement

Tri des emballages : Extension des consignes de tri

Haro sur les erreurs de tri

Ensemble pour la propreté dans notre village !

Installation réussie aux jardins familiaux

Une belle opération citoyenne de dépollution !

p12 Finances

Les subventions arrivent et nos projets se concrétisent

p13 Sécurité

Notre combat pour obtenir une gendarmerie

Sécurisation de la route de Cavaillon

Un renfort précieux pour notre Police Municipale

Stérilisez vos chats domestiques

p14-15 Enfance / Jeunesse

Vacances d'avril à l'ALSH

Nouveaux tarifs à partir des vacances d'été

L'accueil Jeunes était de sortie...

Des travaux au restaurant scolaire

Des actions conjointes école-périscolaire

Une fermeture de classe ?

Jovi le 11 mai



p16 Commémorations

Devoirs de mémoire

p16 Plan canicule

Inscription au registre nominatif !

p17 Commerces

Le nouveau salon de thé d'Élodie

Alexandra M., un nom et un renom dans le monde du tatouage



P18 Affaires sociales

Un pôle social en cœur de ville

Un Forum pour les Séniors

Colis de Noël pour les seniors

Épicerie Sociale Itinérante sur la commune

p19 Travaux

Malfaçons au Pôle intergénérationnel... et travaux correctifs

p19 Citoyenneté

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

P20 Loisirs

Tourisme en Terre de Provence

Pédalez sur l'EV8

Tous à vélo !

Transports scolaires : inscriptions 2023-2024

P21 Événements

Plus de 200 participants de France et d'Europe sur les défis 999 et 333

Témoignage

Pastis-Momo, c'est à vélo !



p22 Libre opinion

p23 Histoire

De la ligne des primeurs (1887) à la voie verte !



p23 État civil

p24 Vie Municipale

La cohésion d'équipe, c'est gagner en efficacité !

Trop d'incivilités !



p25 Dématérialisation

Demande d'autorisation d'urbanisme

p25 Numéros Utiles

p26-28 Agenda

Chers amis,

L'actualité nationale est bien souvent trop négative à mon goût avec des sujets toujours plus émouvants même parfois inquiétants. Je vous invite donc à nous recentrer sur la vie dans notre beau village. Je peux même vous rassurer, en vous annonçant que tout se passe bien à Cabannes. Avec les élus qui m'entourent, nous avons fait le choix d'adopter la positive attitude et d'aller de l'avant ; avec en ligne de mire, les sujets qui nous animent et les projets qui nous motivent !

Permettez-moi de reprendre une citation d'Albert CAMUS :

« Il n'y a pas de honte à préférer le bonheur. »

Après deux années particulièrement ardues, nous suivons notre fil rouge pour réaliser les projets inscrits à notre programme de mandat. C'est cela notre bonheur ! Vous pourrez suivre dans ce numéro nos avancées dans les différentes politiques publiques qui incombent à la commune. Deux sujets me tiennent particulièrement à cœur :

L'ouverture de nos potagers familiaux avec l'attribution de dix premières parcelles qui vont favoriser le lien social, l'échange, le partage et la convivialité. Jardiner redonne du sens au temps au travers du rythme des saisons, sans oublier les bienfaits du contact avec la terre !

La signature d'une convention avec l'Établissement Public Foncier Régional pour un portage financier en vue de l'acquisition des anciens « Vergers de Cabannes », ancienne coopérative fruitière qui fait partie de l'histoire de notre village. Ainsi la commune va racheter tout ou partie de cet ensemble foncier de 3 hectares avec l'aide de ce partenaire financier qu'est l'EPFR. La finalité est de supprimer la circulation des camions dans le centre-ville et de donner naissance à un nouveau quartier résidentiel en lieu et place de l'entreprise sise route de Noves.

Nous avons distribué mi-juin dans les commerces l'agenda des fêtes de l'été 2023. Le programme est ambitieux et nous espérons vous y retrouver nombreux ! J'espère que nos manifestations, nos traditions remporteront le même succès que l'année précédente, tout cela dans la joie et la bonne humeur. Depuis plusieurs années, nos festivités se déroulent sans incidents : nous continuerons à mettre les moyens nécessaires pour que cela continue ainsi.

Pour les premiers événements de l'année, la météo a été clémente, j'espère que les suivantes vont bénéficier des mêmes conditions favorables !

Je remercie tous les membres des associations qui s'impliquent dans la vie communale. Grâce à eux, nos manifestations culturelles, sportives, festives sont particulièrement attractives et suscitent la curiosité des promeneurs.

Vous pourrez vous rendre compte à travers les reportages de ce numéro que nos projets se réalisent et que Cabannes



se transforme, non sans difficultés certes, mais les obstacles que nous rencontrons restent surmontables.

Le commerce de proximité est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous avons choisi de donner la parole à nos commerçants sous forme d'interviews, en interrogeant d'abord ceux qui se sont installés récemment dans la commune. D'autres suivront bien sûr dans les prochains numéros...

Cabannaises, Cabannais, je tenais à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez, pour le soutien que vous m'apportez et pour votre implication dans la vie du village. C'est ensemble que nous changerons Cabannes !

Pour finir, je tiens à remercier toute l'équipe municipale : elle conjugue les efforts des agents territoriaux, qui s'emploient sans relâche à améliorer votre quotidien, avec ceux de mes co-équipiers, dont l'engagement est sans faille.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Très chaleureusement

de Marie
Gilles Jourdain

g. Jourdain

CULTURE

Le franc succès du film documentaire sur la colonie de vacances d'Auroux

Intitulé « La colonie, une histoire de famille » - (De Cabannes à Auroux, 75 ans d'amitiés), ce documentaire écrit et réalisé par Joseph-Roman Estratat retrace l'évolution du patrimoine culturel et historique du village de Cabannes avec pour sujet principal la colonie d'Auroux.

Véritable point d'ancrage et phénomène de société, les colonies de vacances ont connu leurs heures de gloire, qu'en est-il encore aujourd'hui ? De 1947 à nos jours et par l'intermédiaire d'archives et d'entretiens exclusifs avec d'anciens colons, l'Histoire de cette colonie de vacances nous est révélée. Ce film inédit



est l'analyse de plusieurs époques. Un retour aux sources garanti. Une grande sensibilité pour relater 75 ans d'amitié entre deux communes, en posant un regard inattendu sur la colonie de vacances à travers l'histoire...

Une projection de ce documentaire est intervenue en avant-première le dimanche 11 juin 2023 au Centre Socioculturel Gabriel Chaine, peu avant sa diffusion sur une chaîne de télévision nationale.

Les Cabannaises et les Cabannais pourront le voir ou le revoir à l'occasion de la Journée du Patrimoine, le samedi 16 septembre 2023 à 17 h45, au Centre Socioculturel Gabriel Chaine.

Un concert sensationnel à l'abri du patio...

Dans la soirée du 9 juin, nous avons accueilli le groupe **Reverse en Live Music** au Patio de l'Espace Intergénérationnel La Durance pour une belle soirée musicale aux couleurs des sons pop-rock et de la chanson française.

REVERSE, c'est l'histoire d'une amitié très forte entre quatre artistes au talent fou, avec une présence incroyable en concert. Energie, fraîcheur et humour caractérisent ce groupe spécialisé en reprises (covers) : chanson française, funk, pop-rock et variété internationale, le tout avec une signature musicale unique !



...Et une nouvelle animation cinéma à partir de l'automne :

La Municipalité vous conviera chaque mois à **des séances de cinéma gratuites**, tantôt pour adultes et tantôt pour enfants, au centre socio-culturel nouvellement équipé d'un matériel de projection performant et d'un écran géant.

Rendez-vous à la rentrée pour découvrir le programme !

Entre ateliers, animations et expositions

Les ateliers créatifs et artistiques

Les ateliers créatifs et artistiques destinés aux enfants de plus de 6 ans ont lieu une fois par mois le mercredi après-midi à 14h30. C'est l'occasion pour chacun d'exprimer sa créativité et son imaginaire.

Exposition « les abeilles »

En avril, l'exposition prêtée par la bibliothèque départementale sur les abeilles a pris place à la médiathèque. Nous avons proposé aux enfants du cycle 2 divers ateliers, par exemple sur la vie dans la ruche, ou encore sur le métier d'apiculteur... Grâce à l'intervention de Mme Robles, apicultrice de Mollégès, les enfants ont pu goûter différents miels !



Le café littéraire, un beau moment de partage autour des livres

« *Le cercle des amateurs de bons bouquins* », tel est le surnom du café littéraire de la médiathèque. Ce petit regroupement mensuel, en général le dernier vendredi de chaque mois, permet d'accueillir toujours de nouvelles personnes.

Les lecteurs échangent à bâton rompu pendant près de deux heures, autour de nombreux coups de cœur et de découvertes littéraires en tous genres. Pas de thème imposé, et place à la spontanéité ! Les goûts en littérature,



les attentes, les envies et les ressentis diffèrent selon les participants.

« *C'est ce qui fait la beauté et la force de ce café littéraire* », précise notre bibliothécaire.

Bientôt un nouveau service culturel pour les Cabannais(es) : le portage à domicile

Pas facile de se rendre dans une médiathèque lorsque l'on a une jambe cassée ou, tout simplement, des difficultés pour se déplacer au quotidien. C'est dans ce contexte que la médiathèque municipale de Cabannes lance un nouveau service gratuit de livraison de documents. Seuls les habitants de Cabannes pourront bénéficier de ce dispositif.

Si vous êtes intéressé, sachez qu'il est nécessaire de prendre contact avec la médiathèque pour un premier rendez-vous (sur place ou à domicile) afin de procéder à un abonnement et une inscription. Les documents prêtés peuvent être des romans, des livres en gros caractères, des documentaires divers, des livres audio, des CD, des DVD ou encore des revues. La sélection des ouvrages se fait avec un agent de la médiathèque : soit via le site internet, soit en appelant par téléphone la médiathèque, soit lors d'un passage à domicile. Le portage à domicile se fera une fois par mois le jeudi après-midi dès le mois de septembre.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre par téléphone au N° suivant : 04.90.90.47.96 ou par mail : mediatheque@mairie-cabannes.fr

Animation "jeux de société"

Aux vacances de printemps, une animation « jeux de société » a été proposée aux enfants à partir de 6 ans à la médiathèque. Rire et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Exposition à la manière d'Hervé Tullet

Les enfants de l'école Sainte-Madeleine ont travaillé tout au long de l'année sur un artiste et auteur de livres pour la jeunesse : « Hervé Tullet ». Ils ont utilisé principalement les couleurs : bleu, jaune et rouge. Leurs travaux ont été exposés au mois de juin à la médiathèque, à la grande fierté des enfants et de leurs parents !



Plein de nouveautés à la médiathèque !

Votre pile de livres à lire n'est plus assez haute ? Vous avez envie de découvrir les prochaines sorties littéraires de la médiathèque ? Pour vous aider à vous y retrouver parmi les nouveautés 2023, on vous a concocté une petite sélection.

Au programme, de grands noms comme Dupuy, Beaton, Jonasson, Ankaoua, Da Costa... et surtout nos chouchous : Marc Lévy, Françoise Bourdon, Agnès Ledig, Maxime Chattam, Stephen King, Harlan Coben et bien d'autres à venir !

BD Jeunesse : Klaw, Tête de pioche, Cœur collège, Louca, Lulu & Nelson, Enola et les animaux extraordinaires, Seuls, Ariol, Adèle, La cantoche, Elles...

BD Adolescents : Les cahiers d'Esther, Zombillénuim, U4, Harmony...

BD Adultes : Le monde sans fin, Aphrodite, Apollon, L'arabe du futur, Les pizzlys...

Documentaire Jeunesse : Peter Pou le plus fidèle ami des enfants, Si le temps des dinosaures m'était conté, Leagrande imagerie, Les fossiles...

Roman Adolescents : L'anti-magiciens 1&2 de Sébastien de Cattell, Les sorcières du clan du nord 1&2 de Irena Brignull, Liens de sang de Karen M. McManus, Mile 81 de Stéphane King...

Roman policier Adultes : La constance du prédateur de Maxime Chattam, Identités croisées de Harlan Coben, L'énigme de la stuga de Camilla Grebe, Sans un bruit de Paul Cleave, L'archipel des oubliés de Nicolas Beuglet, Entretien avec le diable d'Olivier Barde-Cabuçon, Trois vies par semaine de Michel Bussi, ...

Roman Adultes : Un abri de fortune d'Agnès Ledig, La roche au loup de Françoise Bourdon, Eteignez tout et la vie s'allume de Marc Lévy, Les femmes du bout du monde de Mélissa Da Costa, Plus jamais sans moi de Maud Ankaoua, Abigaël ou le secret des anges de Marie-Bernadette Dupuy...

Alors n'attendez pas la rentrée et faites le plein de livres pour cet été !



Parlons culture dans tous les sens

- **Action de cultiver la terre** pour la production de végétaux : ensemble des travaux et techniques mis en œuvre pour traiter la terre et pour en tirer des produits de consommation. (Synonyme : agriculture)
- **La culture** est l'ensemble des connaissances, savoir-faire et coutumes propres à un groupe humain, à une civilisation. Elle se transmet socialement, de génération en génération, et conditionne en partie les comportements individuels. On distingue trois grandes formes de manifestation de la culture : l'art, le langage et la technique.

Une Grainothèque à la Médiathèque de Cabannes



Voici un témoignage des usagers qui sont à l'initiative de la Grainothèque et du troc aux plantes :

« Forts du succès rencontré par la Grainothèque du village lors de son inauguration en février dernier, ses usagers ont souhaité proposer un troc de plantes pour la faire vivre et la faire connaître. Le 29 avril dernier, le patio de la médiathèque a donc ouvert ses portes aux troqueurs. Jardiniers débutants, confirmés ou simples curieux, tout le monde était convié. »

“Basé sur le principe de l'échange, sans argent, on pouvait y trouver toutes sortes de plantes potagères, décoratives, médicinales. L'évènement a permis à chacune d'entre elles de repartir chez un nouveau propriétaire.”

“Les visiteurs se sont succédé toute la matinée à la recherche de découvertes et de conseils de jardinage en tout genre.

Cette première édition fut une belle réussite pour la Grainothèque de notre village. De quoi donner envie de renouveler l'expérience à l'automne prochain, alors... à vos boutures !!! ”

Céline, Pascale et Emilie

Un nouvel arrivant à l'entrée du village

Un magnifique pressoir vinicole vient d'être installé à Cabannes près des arènes, sur le boulevard Saint-Michel. La commune a pu l'acquérir auprès d'une vieille famille de viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape.

Juché sur ses quatre roues en fonte, ce pressoir était jadis tiré par deux ou trois chevaux de trait pour aller, de ferme en ferme, remplir quelques tonneaux de vin, ...une « piquette » issue des petites grappes oubliées lors des vendanges.

Témoignage d'antan : Transférée manuellement vers le pressoir, la vendange était emprisonnée dans une cage ronde laissant couler le jus de raisin qui partait vers les cuves de fermentation grâce à une pompe à bras. Une barre plus réduite permettait d'assécher totalement la récolte qui n'était pas jetée : On la stockait pour ensuite l'arroser d'eau et faire cette « piquette » rosée, tendre et peu alcoolisée qui servait à la consommation familiale pour pouvoir vendre la quasi-totalité de la production.



Amicale Maquettes Marines, des trésors tout près de chez vous !



Mis à l'honneur lors de la dernière cérémonie des vœux du maire, José Bonet est le président historique de l'association de l'Amicale Maquettes Marines de Cabannes. Il était entouré, au bureau de l'association, de Danielle Mezieres et Manuel Marcos. Aujourd'hui, José est soutenu avec brio par Christian Ontiveros (vice-président), Jacques Aminot (trésorier) et Valérie Barmey (secrétaire). Ainsi, à bientôt 88 ans, et passionné depuis son plus jeune âge, notre ancien marin tient la barre de l'association depuis sa création en 2015. Aujourd'hui, cette Amicale compte 25 membres actifs et une quinzaine de membres bienfaiteurs. Pour José,

le modélisme est un savant mélange d'ingéniosité et de récupération : le parapluie de sa mère, le foulard de sa sœur et des morceaux du grillage du voisin en ont fait les frais. Encore aujourd'hui, les étonnantes reproductions sont en grande partie réalisées avec des matériaux de récupération : cordes de boucher, boîtes de camembert. Tous les éléments des maquettes visibles chez José (un véritable musée) sont réalisés par ses mains expertes.

Son plus long travail : la reproduction du Victory qui lui a demandé plus de 7 ans de travail alors qu'il était encore dans la vie active. Avec l'expérience et le temps libre de la retraite aujourd'hui, cela ne lui prendrait que 3 ans ! Pour échanger avec l'association, 2 dates à retenir : le 16 septembre à la chapelle St-Michel pour une exposition pour les Journées du Patrimoine et le 25 septembre au plan d'eau pour le Salon Maquettes avec une cinquantaine d'exposants.

Lien vers le groupe facebook : <https://www.facebook.com/groups/383096988935004/>

À plus de 75 ans, un Foyer Rural toujours en mouvement !

L'association contribue à la vie culturelle et sportive du village depuis 1947, année de sa création. En mars 2023, Monique ANDREU en est devenue la présidente. Le Foyer propose à chaque saison des nouveautés. Après le cirque, la réouverture des courts de tennis, du yoga pour les enfants, du ping-pong et du rock salsa sur les saisons précédentes, la saison 2023/2024 va vous faire voyager avec l'arrivée de deux nouvelles disciplines martiales. La self-défense se transforme en Ecole d'Arnis Kali Eskrimal. Cet art de combat valorise le contrôle de soi et le respect de son partenaire. Tout aussi exotique et venant du Brésil, la Capoeira arrivera en septembre pour vous faire bouger sur des rythmes tribaux. Attention : cette « danse » cache en réalité des mouvements de combat. Agilité, souplesse, sens du rythme et bonne humeur seront au programme pour cette activité ouverte également aux enfants.

Les informations concernant ces nouveautés ainsi que toutes les autres activités proposées par le Foyer sont disponibles sur son site : <https://foyer-ruraldecabannes.blogspot.com/>

Rendez-vous au Forum des Associations du 2 septembre.

Le week-end des 17 et 18 juin a été particulièrement animé pour nos amis du Foyer rural : La section de danse de Carole Fabre a fêté ses 30 ans avec un gala qui a rencontré un fort succès. Le public a découvert les œuvres de la section peinture et apprécié des pas de rock, salsa, bacchata... le tout dans une salle qui avait été bien chauffée par la capoeira ! Le week-end s'est terminé par la représentation des jeunes artistes de l'école du cirque.



ASSOCIATIONS

L'appel aux donneurs de sang

Message du Président de l'association des donneurs de sang de Cabannes, Serge Barcellona :

Malgré la pandémie, notre association a toujours été présente. Aujourd'hui, nous avons toujours besoin de plus en plus de poches de sang pour soigner et sauver des vies. Lorsque vous faites un don, vous sauvez trois vies, mais malgré les affiches, les banderoles et les flyers dans les magasins, vous n'êtes que 40 Cabannais à vous présenter régulièrement lors de nos collectes.

Aujourd'hui pour donner votre sang, vous devez vous inscrire sur le site suivant : mon-rdv-dondesang Cela vous permet aussi de choisir l'heure qui vous convient.

Que va devenir votre don ?

- Les Globules Rouges en cas d'hémorragie importante ou pour une opération chirurgicale,
- Les Plaquettes, pour le traitement des leucémies,
- Le Plasma, transfusé aux grands brûlés et en cas d'hémorragie massive.

Chaque jour, nous avons besoin de 10.000 poches !

Venez donc nous rendre visite lors de notre prochaine collecte, nous ferons ainsi connaissance.

En attendant de vous recevoir, prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

Prochaines collectes à Cabannes : lundi 04 septembre et lundi 11 décembre 2023



Place au Stade Cabannais, né du mariage d'amour entre COC et FCC !

Le 1er mai 2023, le Club Olympique Cabannais, que les puristes connaissent sous le nom du COC, organisait son 40ème tournoi du muguet. Cet évènement mythique porte aussi le nom du souvenir Guy Roussel, en hommage à son emblématique et historique président qui nous a quitté bien trop tôt il y a quelques années.

Cette journée a vu 45 équipes fouler les pelouses magnifiques de notre complexe sportif local, ce qui ne représente pas moins de 450 enfants de tous âges mais également, parmi ces participants une centaine de féminines adultes dont la catégorie était présente ce jour-là.

Cette journée a été une réussite tant par l'organisation du club, ses bénévoles (arbitres, dirigeant, parents, etc...) que par la météo plutôt clémente.



Cet évènement est un moment important de la vie de notre commune, car il permet de rassembler toutes les générations de sportifs et ceux qui le sont moins, autour d'un verre pendant la pause du midi. Le tournoi avait tout de même une saveur particulière, car c'est la dernière fois



qu'il était organisé par le COC.

Le 8 mai 2023 faisait également la part belle au sport et à la camaraderie. Il a été l'objet d'un tournoi des commerçants, artisans et associations, organisé cette fois-ci par le Football Club Cabannais. Ce moment convivial, qui n'avait plus vu le jour dans notre commune depuis plus de 10 ans, a lui aussi été une réussite. Il est vrai que quelques 16 équipes, soit plus de 160 participants se sont retrouvées sous un soleil de plomb pour se disputer ce premier trophée d'une nouvelle ère.

Nos associations ont le sens de l'organisation, c'est un DJ qui a assuré l'animation sur l'ensemble de la journée, tandis que le déroulé du tournoi se retrouvait en temps réel sur une page dédiée. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le monde à la buvette était bien présent pour lutter contre la déshydratation.

Ces deux associations du village ont été dissoutes à l'issue de leurs assemblées générales respectives, dans le seul but de se regrouper afin de créer un nouveau Club : le Stade Cabannais. Ce nouveau club qui se veut plus fort, verra son nombre de licenciés augmenter, son nombre de bénévoles doubler, et des compétences mutualisées. Nous vous invitons par ailleurs à vous rapprocher de cette nouvelle association si vous désirez y inscrire vos enfants ou si vous souhaitez vous investir dans une association qui ne va cesser de grandir dans les années à venir.

Le 1er mai et le 8 mai sont déjà des dates inscrites pour le nouveau Stade Cabannais, et font partie des incontournables pour la saison 2023/2024 !

L'équipe de France U19 F sur notre stade d'honneur

La « Sud Ladies'Cup » est chaque année l'occasion pour l'équipe de France U19 de promouvoir le monde féminin dans le football professionnel au niveau international. Mais cette année, c'est sur la pelouse du stade d'honneur de Cabannes que, du 16 au 20 mai, l'équipe de France a préparé sa finale contre les redoutables Japonaises.

Le complexe sportif du Jas, ses installations et sa pelouse de grande qualité sont à l'image de l'ambition que nous portons pour le développement de ce quartier...





Interview

Frédéric Blarquez : « une belle saison dans la continuité des précédentes »

Enfant de Cabannes, ancien président du comité des fêtes, l'adjoint au maire Frédéric Blarquez mène sa délégation aux festivités entre passion, engagement et projets. A

quelques jours de la fête de la Madeleine (21-26 juillet), il porte un regard précis et enthousiaste sur la saison à venir. Et évoque les prochaines...

Comment situez-vous cette saison festive qui débute ?

Je dirai qu'elle est dans la continuité des précédentes. C'est une période importante pour la vie du village et nous mettons le plus grand soin à son organisation. Notez que le budget consacré aux festivités n'a pas baissé.

Quel souvenir des fêtes de votre enfance à Cabannes et quelle différence avec aujourd'hui ?

C'est simple, à l'époque, il y avait trois bars dans la Grand'Rue et l'affluence était forte. Aujourd'hui, c'est différent dans la mesure où le bar du village est un peu excentré. Entre son animation et celle du cœur de ville, on pourrait dire qu'il y a deux fêtes. Pour autant, nous réfléchissons à lier les deux.

C'est-à-dire ?

Notre projet de requalification de la place nous permettra, notamment par l'installation de manèges, de créer un lien et ne faire qu'une seule et grande animation. C'est une perspective fort intéressante.

L'affiche de la fête de la Madeleine est, cet été encore, impressionnante avec un programme extrêmement complet. Qu'en diriez-vous ?

Alors qu'avec l'équipe municipale, nous avons fait le choix de remettre des taureaux dans les rues, je suis particulièrement heureux de programmer le dimanche soir, avec notre club taurin, la première Olympiade aux arènes avec les Manades Colombet, Gillet, Clément et Des Chanoines. Cette édition sera également marquée par le retour de nos belles arlésiennes notamment lors d'un défilé provençal ce même dimanche en fin d'après-midi.

Un dernier mot ?

Oui, je tiens à saluer l'aide précieuse de nos associations locales qui s'impliquent à nos côtés, de nos partenaires et bien sur de nos services techniques et services municipaux en général sans qui nous ne pourrions pas être aussi dynamiques.

La Charrette de la Saint-Michel et le cheval lourd dit de trait

Dans l'attelé en ligne de nos Charrettes Ramées (Li Carreto ramado), on distingue plusieurs races de chevaux lourds dits de trait comme : *Le Comtois, le Percheron, l'Ardennais, le Breton, le Cob Normand, le Boulonnais, L'Auxois, le Barraquand.*

Ils sont reconnaissables soit par la grandeur au garrot, soit par la couleur de la crinière, de la robe ou de la queue. Ils peuvent peser de 700 kg à 1.100 kg. Aujourd'hui remplacés par des engins thermiques, ces équidés de trait et de traction étaient autrefois utilisés par les agriculteurs pour le labour, le maraîchage et l'arboriculture.

En Provence, agriculteurs et particuliers élèvent et détiennent des chevaux de trait pour participer à la conservation des races et des traditions telles que les Charrettes Ramées, les défilés à

l'ancienne ou les concours de labour et d'attelage. Cela permet la découverte des métiers d'antan qui nécessitaient des chevaux de trait.

De fin mai à début octobre, le dimanche matin dans les villes et villages du nord des Bouches-du-Rhône, vous pouvez voir défiler ces chevaux de trait attelés en flèche, tirant une charrette ramée habillée et décorée de buis, d'épis de blé, de fanes d'asperge, branchages, fruits, légumes, fleurs, sarments de vigne. Les dix premiers sont harnachés à la mode sarrasine ; les autres avec bride et collier pointu portent sur le dos une couverture ornée de pompons. Ils sont conduits par des charretiers vêtus d'une chemisette blanche, d'un pantalon bleu et d'une taillote aux couleurs de la Confrérie ou de l'Association locale.



l'attelé est précédé d'un défilé costumé à l'ancienne avec arlésiennes, gardians camarguais et divers outils agricoles, vinicoles, calèche et char à banc tirés par des chevaux lourds.

A Cabannes, la dernière Carreto Ramado de la saison, chargée de tonneaux, est habillée de sarments de vigne et décorée de grappes de raisins. Elle fait honneur à Saint-Michel, patron des tonneliers :

Rendez-vous dimanche 1er octobre 2023 à 10h30, pour la procession et le défilé haut en couleur de la Charrette de la Saint-Michel.

Jean-Marie CHAUVET, Membre fondateur de la Charrette de la Saint-Michel.

Tri des emballages : Extension des consignes de tri

Le tri de vos emballages se simplifie dans vos sacs jaunes ! Depuis le 1er décembre 2022, nous pouvons déposer tous nos emballages - sans exception - dans le sac de tri (sac jaune).

Depuis des années, Terre de Provence s'engage à nos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Mais il faut aller encore plus loin, simplifier les règles de tri et augmenter ainsi les performances de recyclage.

Quels bénéfices ? Pour vous, un geste de tri quotidien facilité qui deviendra peu à peu systématique. Pour les opérateurs, moins d'erreurs dans le sac de tri, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage. En bref, une dynamique éco-vertueuse qui bénéficiera à tous. En triant plus, vous permettez de recycler plus d'emballages en plastique et vous participez à la protection de nos ressources et de l'environnement.

En pratique ? Depuis le 1er décembre



2022, tous vos emballages ont leur place dans votre sac jaune. Auparavant, seules les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton. Aujourd'hui vous pouvez déposer dans le sac jaune, vos emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, et tous les emballages en plastique, sans exception ! Plus de simplicité des règles de tri, c'est moins d'hésitation !

Vos emballages en verre restent bien entendu à trier dans les colonnes vertes à proximité de chez vous.

Concrètement, voici les réflexes à adopter :

- 1/ C'est un emballage ? Je le dépose dans le sac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le sac.

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

Haro sur les erreurs de tri



53 000 €, c'est le coût des erreurs de tri pour notre territoire de Terre de Provence en 2022.

Lorsque des sacs d'ordures ménagères, des gravats, des objets en plastique qui ne sont pas des emballages, ou encore des déchets verts, sont placés dans les sacs jaunes, ils représentent une erreur qui coûte cher au territoire.

En effet, les déchets non-recyclables, une fois arrivés au centre de tri, doivent être pris en charge pour retourner dans la bonne filière de traitement. Et cela a un coût financier et environnemental : il faut non seulement identifier et prélever les déchets mal triés, mais surtout les transporter au centre d'enfouissement ou d'incinération où ils auraient dû être acheminés directement.

Quel est le meilleur déchet ?

En France, 3,8 millions de tonnes d'emballages ont été recyclées en 2021 sur un total de 5,3 millions de tonnes produites. Soit 139 000 tonnes supplémentaires par rapport à 2020, et près de 200 000 tonnes supplémentaires par rapport à 2019.

Ces chiffres sont encourageants, pourtant le meilleur déchet reste **celui que l'on ne produit PAS** : trier ses déchets, c'est bien, mais ne pas trop en produire, c'est mieux.

Voici donc quelques bonnes pratiques pour limiter votre consommation d'emballages :

- Éviter les suremballages
- Privilégier les produits réutilisables / rechargeables
- Penser à la vente en vrac et/ou en direct chez le producteur
- Réutiliser les emballages

Ensemble pour la propreté dans notre village !

Nous pouvons féliciter nos administrés d'avoir joué le jeu : les abords des containers à ordures ménagères sont relativement propres et nous déplorons beaucoup moins de pollutions visuelles que par le passé. Mais nous pouvons encore progresser grâce à des mesures très simples : Ne pas déposer les sacs jaunes avant le mardi soir ; Ne pas déposer de cartons dans les containers, mais les laisser au pied de ceux-ci le mardi soir, pour les raisons suivantes :

Le carton dans un container coûte aux contribuables 180 euros la tonne... Ce même carton déposé aux pieds du container (ou dans les sacs jaunes) le mardi soir et ramassé par les services techniques nous rapporte 30 euros la tonne ! Ne pas déposer de sacs de déchets verts aux abords des dépôts volontaires mais les apporter aux heures dédiées aux services techniques. Il en est de même pour les encombrants les plus volumineux, ceux qui ne peuvent pas être transportés dans le coffre de votre voiture (matelas par exemple) : il vous suffit de passer un appel téléphonique au 04 90 90 40 40 et nous venons les récupérer chez vous (hors des limites de votre propriété). Aidons-nous les uns les autres afin de maintenir un village propre et accueillant, tout en faisant des économies sur le coût du ramassage des ordures ménagères.

Ce que dit la loi :

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée).

Il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la collectivité (jours, horaires, tri). Ne pas respecter ces interdictions est puni d'amendes pouvant aller jusqu'à 135€, éventuellement majorées si elles ne sont pas réglées dans les 45 jours.

En cas de non-paiement, le juge peut fixer des amendes d'un montant encore plus élevé, avec confiscation du véhicule s'il a été utilisé pour transporter les déchets.

Installation réussie aux jardins familiaux



La Municipalité a réuni le 23 mai ses dix premiers jardiniers sur le terrain aménagé par la commune pour l'accueil de jardins familiaux. En présence des services techniques municipaux qui se sont beaucoup impliqués dans la conception et la réalisation de ce beau projet, le maire et l'adjointe déléguée à l'agriculture et à l'environnement ont fait procéder à la signature des conventions individuelles d'occupation et du règlement intérieur.

Les jardiniers ont reçu les clés d'accès à leur terrain, et quelques conseils utiles à la bonne gestion des équipements mis à leur disposition. Ils ont été invités à développer un véritable collectif afin de

mutualiser leurs matériels et leur savoir-faire dans un esprit de solidarité, tout cela dans le plus grand respect de l'environnement : pas de produits chimiques, un usage économe de la ressource en eau, etc.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs cultures et envisageons déjà un agrandissement afin de satisfaire tous les candidats.



Une belle opération citoyenne de dépollution !

Cabannes a participé le 15 avril à l'opération régionale de ramassage des déchets « Nettoyons le Sud ». D'abord rassemblés sur le parking Vilhet, les petits groupes de participants ont été déployés sur différents sites de nettoyage comme le parc de la mairie, l'espace Parisot, la place des Poilus, le parking Alazard, la place du 8 mai ou encore le tour du lac. Equipés de sacs et de gants, ils ont débarrassé notre commune de 45 kg de déchets qui ont ensuite été triés.

Un point crucial : les mégots jetés au sol sont un véritable fléau car ils vont glisser dans les égouts et se retrouver dans la mer !

Tous les participants à cette matinée de nettoyage ont été heureux de faire de nouvelles connaissances et d'exprimer, dans la bonne humeur et la convivialité, une profonde envie de défendre leur environnement. Gageons qu'ils seront encore plus nombreux la prochaine fois !



Les subventions arrivent et nos projets se concrétisent

Dans notre dernier magazine municipal, nous parlions d'un fait marquant pour la commission des finances et pour l'ensemble de la vie communale annuelle : le budget.

Cette fois-ci, il nous semble intéressant de mettre en lumière les recettes de la ville de Cabannes et plus particulièrement les subventions. **Comment fonctionnent-elles ? D'où proviennent-elles ? Que représentent-elles ? Que financent-elles ?**

Dans la grande majorité des cas, ces subventions viennent abonder la section d'investissement, c'est-à-dire que les fonds versés par nos partenaires ont pour but de soutenir l'investissement des communes pour leurs habitants : voirie, bâtiments, rénovation, acquisition de matériel, etc. Rares sont les subventions pour soutenir la section de fonctionnement. L'an dernier le Département avait par exemple subventionné Cabannes au titre de la culture pour la réalisation du film documentaire sur la colonie de vacances, mais il s'agissait là d'une mesure très exceptionnelle.



Pour 2023, nous avons déposé des dossiers de demande de subvention pour près d'un million d'euros, respectant le cadre donné par nos partenaires dans ces démarches. D'autre part, les subventions étant intégrées dans un cadre légal bien précis, il incombe aux agents comme aux élus de rechercher celles dans lesquelles les projets pour la commune peuvent venir s'intégrer.

Pour Cabannes : Terre de Provence Agglomération, le Département des Bouches-du-Rhône, la Région PACA, l'Etat français ou encore l'Union européenne peuvent être des partenaires financiers dans les différentes opérations que nous réalisons au quotidien, chacun avec leurs champs d'action particuliers.

Une fois les dossiers de subventions établis et déposés par les services de la mairie auprès d'un ou plusieurs partenaires



cités ci-dessus, ils sont analysés en commission par les organes délibérants et, s'ils sont acceptés, les fonds sont versés sur présentation de facture, c'est à dire : une fois le travail effectué. Il revient donc aux services de revenir vers l'organisme pour qu'il puisse verser les fonds au fur et à mesure des réalisations.



Dans notre village, notre partenaire financier majeur est le Département des Bouches-du-Rhône ; grâce à lui ce sont plus de 600 000€ qui ont été appelés depuis le début d'année des suites des différents travaux réalisés et surtout, de la confiance qu'ils placent en nous au travers de nos projets. Parmi les dossiers acceptés, certains sont visibles par tous comme l'aménagement de la maison Rousset, l'installation des toilettes publiques dans le parc de la mairie ou encore l'acquisition du terrain Alazard sur la route d'Avignon pour l'intégrer au réaménagement de la future place de la Mairie, et bien sûr la construction du nouveau centre aéré.

Mais beaucoup ne sont pas aussi visibles et contribuent pour autant à la vie de la commune et des Cabannais comme l'achat de tablettes pour les écoles, les permanences d'un conseiller numérique, les études urbanistiques pour la place de la mairie, la réfection de la salle d'évolution à l'école primaire, l'équipement de chaque classe primaire en vidéoprojecteur interactif et tant d'autres.

Notre combat pour obtenir une gendarmerie

Dès que le gouvernement a annoncé la création de 200 nouvelles brigades territoriales en France, la commune de Cabannes a fait acte de candidature pour accueillir l'une de ces unités qui ont pour objectif de rapprocher les forces de l'ordre de la population dans des territoires où l'empreinte des services publics est insuffisante.

Notre dossier de candidature ne manque pas d'arguments solides : indicateurs économiques, indicateurs d'insécurité, grands projets d'aménagement en cours, etc.

Notre capacité à accueillir une brigade autonome de gendarmerie est indéniable. La commune a répondu à cet appel à candidature selon un cahier des charges qui demandait notamment la mise à disposition d'un terrain constructible de 5000 m² en zone destinée à de l'équipement public. Nous avons proposé le terrain de 15 000 m² à l'est du lotissement le Vatican avec un accès par le chemin du Réal : un terrain communal légèrement impacté par le plan de prévention des risques d'inondation qui laisse tout de même

9 800 m² de terrain à construire.

Nous avons également proposé le bâtiment de la maison de retraite Eugène BLACHE qui permettrait d'accueillir temporairement ou définitivement à la fois des locaux professionnels et un lieu de vie pour les familles des gendarmes.

Dans ce contexte, l'implantation d'une brigade de gendarmerie ramènerait un peu d'équilibre du service public dans un village en plein développement et soumis à l'obligation légale de produire des logements sociaux.

Assurer une meilleure coordination entre nos policiers municipaux et les forces de gendarmerie serait un atout majeur pour accroître la présence des forces de l'ordre sur la voie publique et améliorer la sécurité des Cabannais. Par lettre du 11 mai 2023 adressée au Maire de Cabannes, la Préfète de Police des Bouches-du-Rhône a confirmé que notre dossier est en cours d'instruction dans les services centraux du ministère de l'Intérieur, précisant que les projets retenus seront annoncés par vagues successives au cours de l'été.

Sécurisation de la route de Cavaillon

Afin de répondre à de multiples problèmes d'insécurité routière au début la route de Cavaillon, trois ouvrages ont été implantés afin de réduire la vitesse et d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers : réalisation d'une écluse double au Sud-Est de l'intersection du Jas ; création d'un dos d'âne de 4 mètres au nord de l'intersection du Chemin du mas Saint-Sauveur et création d'un dos d'âne de 4 mètres au Nord-Ouest de l'arrêt de bus.

Ces réalisations ont démontré leur efficacité dès leur mise en service au printemps, et de nombreux riverains sont venus féliciter cette action.

D'autres réalisations suivront ultérieurement, dans ce même objectif d'améliorer la sécurité de tous les usagers des voies publiques notamment à l'arrivée de la route d'Avignon.



Un renfort précieux pour notre Police Municipale



Nous vous avons déjà signalé l'affectation d'un agent administratif dans les locaux de la police municipale, car l'allègement des tâches administratives de nos policiers permet de mieux les déployer sur le terrain. Afin de compléter notre action en faveur de la tranquillité publique, un nouvel agent vient d'être recruté : il s'agit d'un ASVP (*Agent de Surveillance de la Voie Publique*), Christopher CHARRIERE, qui était auparavant adjoint de sécurité au sein de la Police Nationale. Ses missions principales : la surveillance des écoles, la gestion du marché et de l'ilotage dans le centre-ville, l'appui aux policiers municipaux sur certaines missions. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Collectivité !

Stérilisez vos chats domestiques



Pour maîtriser la population de chats errants, il est nécessaire de stériliser votre animal de compagnie avant qu'il n'engendre

des portées non désirées dont les chatons se retrouvent trop souvent dans la rue. Ils vivent alors une vie de misère, exposés aux maladies, aux blessures, à la faim, à la soif, à la maltraitance. Un couple de chats non stérilisés peut engendrer 12 chats en 1 an, 144 chats en 2 ans, 1 728 chats en 3 ans, 20 736 chats en 4 ans ! En conséquence, stériliser son chat est la meilleure preuve d'amour, pour son bien-être et pour celui de ses congénères. N'hésitez pas à vous rapprocher des associations de défense animale qui peuvent vous faire bénéficier de tarifs vétérinaires très réduits.

Vacances d'avril à l'ALSH



Lors des vacances de printemps, le centre de loisirs a fait le plein. Trois thématiques ont été abordées durant cette quinzaine :

Le handicap pour les élémentaires avec une rencontre le 21 avril avec le foyer Saint-Martin de Carpentras qui accueille des personnes en situation de déficiences intellectuelles

Le printemps pour les maternelles

Le carnaval



L'Accueil Jeunes était de sortie...

Le 22 mai, 8 jeunes de l'Accueil Jeunes sont allés supporter l'équipe de France féminine qui a gagné son match contre le Japon. Ils ont terminé la soirée en partageant tous ensemble un repas.

Rappel : l'Accueil Jeunes est ouvert les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30, au Pôle intergénérationnel La Durance. Une adhésion à l'année de 10€ est demandée.



Nouveaux tarifs applicables à partir des vacances d'été

De nouveaux tarifs ont été adoptés en Conseil municipal pour l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires.

Repas au restaurant scolaire : 3,15 € par repas

Temps d'accueil du matin et du soir

- Le matin (7h45 - 8h30) : 0,40 €
- Le goûter seulement (16h30 - 17h) : 0,30 €
- Le soir (16h30 - 18h) : 0,70 €

Mercredi

Quotient Familial	Journée	Demi-Journée
0-300	8,40 € dont 3,15 € de repas	5,25 €
301-600	10,50 € dont 3,15 € de repas	
601-900	12,60 € dont 3,15 € de repas	
901-1200	14,70 € dont 3,15 € de repas	
Plus de 1201	16,80 € dont 3,15 € de repas	
Repas		Option du repas à 3,15 € (En cas d'oubli d'inscription, le repas sera facturé double, soit 6,30 €)



Accueil jeunes

Adhésion : 10 € / an

Tarification modulée en fonction du QF :

Quotient Familial	QF inférieur à 1 200 €	QF supérieur à 1 200 €
Sortie avec minibus	3 €	5 €
Sortie avec minibus et prestataire (en fonction de la sortie)		
Prix 1	5 €	7 €
Prix 2	10 €	15 €
Prix 3	20 €	25 €
Séjours : Prix déterminés par le Conseil municipal		

Accueil extrascolaire à partir du 1er juillet 2023

Vacances scolaires : Les inscriptions pour les vacances se font uniquement à la semaine avec un minimum de 4 jours.

Quotient Familial	Forfait de 4 jours	Forfait de 5 jours
0-300	33,60 €	42 €
301-600	42 €	52,50 €
601-900	50,40 €	63 €
901-1200	58,80 €	73,50 €
Plus de 1201	67,20€	84 €

Des travaux au restaurant scolaire



Suite à la demande d'agrément du restaurant scolaire auprès des Services Départementaux de la Protection des Populations, une réfection complète des murs de la cuisine a été faite, ainsi que le changement de deux puits de lumière. Ces travaux, nécessaires à la mise aux normes, ont également embelli l'espace de travail des agents de restauration qui œuvrent au quotidien pour distribuer une alimentation saine aux enfants scolarisés à Cabannes tout en garantissant leur sécurité alimentaire.

Des actions conjointes école-périscolaire

Fête du livre du 22 au 26 mai

Thématique : le voyage et les enquêtes policières

Lundi : élection du livre préféré des enfants parmi une sélection de trois dans chaque thématique

Mardi et jeudi : travail d'art plastique avec l'illustratrice jeunesse Suzanna DEL BAÑO (www.susanadelbano.com pour les curieux qui voudraient découvrir son travail)

Vendredi : ateliers menés par les enseignants et les animateurs du périscolaire autour du livre.



ENFANCE / JEUNESSE

Une fermeture de classe ?



Une fermeture de classe a été actée à l'école élémentaire qui enregistre 41 départs vers la sixième pour 28 entrées seulement en CP. En outre, 15 départs sont prévus vers d'autres établissements scolaires, tandis que 9 arrivées sont annoncées.

Ce déficit occasionne en principe une fermeture mais nous gardons encore espoir... (si de nouvelles inscriptions étaient enregistrées avant la rentrée scolaire avec l'arrivée de nouveaux Cabannais). Si vous n'avez toujours pas fait vos démarches d'inscription, faites-le donc vite afin que nous puissions remonter les effectifs à l'inspection académique et éviter cette fermeture.

A ce stade, l'effectif de la rentrée à l'école élémentaire est estimé à 206 élèves (auquel il faudra ajouter les élèves de la classe ULIS dont l'effectif n'est pas connu actuellement).

Jovi le 11 mai

Comme chaque année, les élèves ont participé au tournoi de Jovi au complexe sportif de Cabannes, accompagnés des enseignants et des animateurs du périscolaire.



Devoirs de mémoire

Le 8 mai a été déclaré jour férié en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants, car nous devons garder intact le souvenir du passé : C'est en regardant en face notre histoire que nous pouvons nous projeter et construire un futur acceptable.

A l'occasion du défilé du 8 mai 2023 à Cabannes, c'est devant un public attentif que Mme Bettina Bertrand, correspondante de Défense pour la commune de Cabannes, a lu le message officiel de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

A l'issue de cette belle cérémonie, M. le maire a chaleureusement remercié le groupement des Anciens combattants de Cabannes, les porte-drapeaux, les élus et le public présents.

Le 18 juin 2023, M. le maire a présidé la cérémonie du 83ème anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940 à refuser la défaite et à continuer le combat contre l'ennemi.

Il a donné lecture du message de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire. C'est ensuite Philippe DAUPHIN, Président du Groupement des Anciens Combattants de Cabannes, qui a prononcé un discours émouvant sur cette étape fondamentale de l'histoire de notre pays.

Ce sont enfin deux élèves de CM2, Liöra et Inaïa, qui ont lu des extraits de l'Appel du 18 juin devant un public concentré et admiratif.

Après avoir entonné la Marseillaise, tous les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié dans la salle du Conseil municipal.



PLAN CANICULE : Demandez à être inscrit au registre nominatif !

LE PLAN CANICULE, un dispositif national de prévention et de soins mis en place depuis la canicule de 2003.

Son efficacité repose sur la prévention, la responsabilité, la vigilance et la solidarité. Le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées vivant à domicile et qui en font la demande.

Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de + de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'allocation compensatrice ou d'une pension d'invalidité.

Comment s'inscrire au registre nominatif communal ?

Se présenter ou se faire représenter au CCAS ou en Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Plus carte d'invalidité dans les cas suivants : personne handicapée bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP (allocation compensatrice pour tierce personne) ou d'une pension d'invalidité ou reconnue comme travailleur handicapé.

Renseignements : C.C.A.S. tél : 04.90.90.40.49

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mesure mes pics quotidiens dès le jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je suis âgé(e) de 65 ans et plus
- Je suis isolé(e)
- Je suis titulaire de l'AAH, de l'ACTP, de l'allocation compensatrice ou d'une pension d'invalidité
- Je suis titulaire d'une carte d'invalidité
- Je suis titulaire d'une carte de travailleur handicapé

Vous avez 60 ans ou plus, vous êtes isolé, vous percevez l'AAH
Inscrivez-vous sur le registre en Mairie : 03 99 29 72 72

Enfant et adulte
Je suis très dépendant(e) et ...

- Je suis titulaire d'une carte d'invalidité
- Je suis titulaire d'une carte de travailleur handicapé

Document d'inscription téléchargeable sur www.geispolsheim.fr

En cas de malaise ou de coup de chaleur, l'appelle le 15
Pour plus d'informations : 0 800 90 54 05 www.15
www.santequotidien.com ou www.mairie.fr ou 30 39

Les moments bonheur du nouveau salon de thé d'Elodie



De sa première vie de psychothérapeute, elle a gardé l'amour des gens et cette irréprensible envie du contact et de l'échange. Alors, quand l'opportunité s'est présentée d'ouvrir un salon de thé à Cabannes, dans cette commune où elle a vécu sa maman et à deux pas des Alpilles voisines qu'elle affectionne tout particulièrement, Elodie n'a pas hésité à sauter le pas. Elle y a mis ses idées, ses références et ce bon goût qui éclaire l'ancien salon de coiffure situé au début de la Grand'Rue. Derrière une décoration chic aux couleurs chaudes, très « cocooning » empruntée au style anglais, elle y offre une ambiance sereine et délicate qui a déjà fidélisé un public nombreux. Depuis plus de deux mois, on y vient en effet de Cabannes mais aussi d'Eygalières ou Mollégès profiter d'une pause et d'un moment de qualité. Au-delà des cafés, thés ou tisanes accompagnés d'un cake à l'orange ou d'un citron pavot ou de glaces végétales sans gluten, Elodie propose également un petit menu du midi à base de produits frais locaux. Pour agrémenter son passage, on peut aussi participer à des ateliers créatifs au travers de la réalisation d'aquarelles notamment.

« Peu de monde croyait dans mon projet mais le bilan est bon, très bon même. Le bouche à oreille fonctionne et je vais continuer sur le même élan. S'il me fallait résumer Cabannes en un seul mot ? Je dirai surprenant... »

- Salon de thé « El.A, les Douceurs d'antan », Grand Rue, ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 18h et le mercredi et dimanche de 9h30 à 12h.

Alexandra M., un nom et un renom dans le monde du tatouage

Dans le milieu du tatouage, Alexandra M., c'est un nom et même une renommée. Pas étonnant que l'on vienne aujourd'hui d'Avignon ou même d'Arles à Cabannes profiter de l'expertise de la tatoueuse installée dans la Grand Rue depuis septembre 2021 ! Ancienne chef d'entreprise, c'est par passion qu'elle a franchi le pas de cet art très recherché pour en faire sa profession. Riche de nombreuses formations et proposant des soins esthétiques (radiofréquence, lipocavitation, hyaluron pen, maquillage semi-permanent...), Alexandra est notamment reconnue dans le milieu pour le tatouage fineline qui utilise des lignes fines, droites ou courbées, sans gradations d'ombre ou de couleur et peut avoir des niveaux de détails incroyables.

Un salon bien connu des initiés donc qui s'est paré, depuis le début de cette année, d'un nouvel atout avec l'arrivée de Sandrine très connue sur les marchés nocturnes et les campings pour la qualité de ses bijoux en pierre naturelle. Sur la devanture, chacun peut y découvrir une large collection d'encens, huiles de bien-être, bols chantants et un large choix de pierres qui possèdent des vertus.

Que ce soit par la qualité et la précision des tatouages de l'une ou la collection de l'autre, les deux sœurs invitent au bien-être et au ravissement.

“Dermo Art by Alexandra M.”, 28 Grand Rue
dermoartbyalex@gmail.com



Un pôle social en cœur de ville

Comme indiqué dans le précédent numéro de « la Primeur de Cabannes », le Centre Communal d'Action Sociale a déménagé pour intégrer des locaux plus adaptés qui se trouvent au Centre Socio-Culturel, Place du 8 mai 1945. D'ici la fin de l'année ce sera au tour de l'A.D.M.R. (Aide à domicile en milieu rural) d'intégrer ses nouveaux locaux qui sont situés au rez-de-chaussée de la Maison dite « Amar » face au C.C.A.S, devant le parking et l'arrêt de bus « Place du 8 Mai 1945 ». Un aménagement de près de 70 m2 composé de bureaux en open space, d'un bureau de direction, d'un office et d'un local apportera du confort aux services et aux usagers.



Le réseau ADMR est un réseau associatif de services à la personne qui intervient de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : l'autonomie, les services de confort à domicile, la famille et la santé. L'objectif principal est de regrouper dans une grande proximité, les différents services sociaux à la population, pour en simplifier l'accès et également améliorer les conditions de réception du public. Les travaux de réhabilitation devraient débuter sous peu pour un emménagement avant la fin de l'année. La Maison médicale programmée sur l'îlot Vilhet viendra à terme compléter ce pôle.

Un Forum pour les Séniors au centre socio-culturel



Le 2 juin dernier, le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie de Cabannes a organisé, en partenariat avec le Pôle Infos Séniors Provence-Santé-Coordination de Châteaurenard, une journée aux côtés des séniors en quête d'information et d'idées.

Diverses thématiques leur ont été proposées ce jour-là, au gré

des 31 stands présents : droits, bien-être, associations, services à domicile, résidences séniors, santé, retraite, lecture, mode... Une démonstration culinaire a été également organisée par l'association les Insatiables avec la cheffe Laure BALDUCCI, et la diététicienne Claire GAUTIER qui a prodigué de précieux conseils en nutrition. 20 personnes étaient inscrites à cette démonstration matinale qui leur a ravi les papilles et attiré de nombreux curieux.

Une centaine de visiteurs se sont déplacés lors de cette journée. Merci à tous !

Colis de Noël pour les seniors

Pour les inscriptions : il faut avoir 70 ans dans l'année, les inscriptions se font auprès du CCAS au 04.90.90.40.49 ou les lundi, mardi, vendredi matin de 8h30 à 12h30 aux horaires d'ouverture au public ou ccas@mairie-cabannes.fr, avant le 31/10/2023.

Les justificatifs pour bénéficier du colis (*copie d'un justificatif de domicile, carte d'identité, date de naissance, téléphone*) seront à fournir lors de l'inscription.

Distribution des colis de Noël prévue les 13, 14, 15 décembre 2023 au Pôle Intergénérationnel, salle du Point Information Jeunesse (*rez-de-chaussée*)

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

✂

COLIS DE NOËL Coupon à ramener au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Vous êtes une personne seule ou en couple

Mme : Nom : Prénom : Née le :

M. : Nom : Prénom : Né le :

Adresse : Téléphone :

Épicerie Sociale Itinérante sur la commune :



Chaque vendredi depuis le 31 mars 2023 se tient à Cabannes une permanence des Paniers Solidaires Nord-Alpilles. (PHOTO)

Cela permet d'apporter une aide concrète aux Cabannais(es) en difficulté et dont le reste à vivre s'élève à moins de 15 € par jour et par personne.

Pour prétendre à ce soutien, les personnes doivent d'abord s'adresser au CCAS (au centre socio-culturel Gabriel Chainé).

Les produits ne sont pas complètement gratuits : il est généralement demandé aux bénéficiaires de s'impliquer par une très modeste participation financière.

L'association a ainsi pour but d'aider les plus démunis en mettant en place une solidarité active et responsable, afin de les aider à s'approprier la gestion d'un budget précaire et retrouver le chemin de l'autonomie.

Malfaçons au Pôle intergénérationnel... et travaux correctifs

Le pôle intergénérationnel « La Durance » est un bâtiment récent qui apporte une offre culturelle, sociale et sportive de grande qualité pour nos associations et nos administrés. Bien que visuellement très sain, ce bâtiment a - dès sa livraison à l'automne 2017 - fait apparaître de nombreuses avaries : des dégâts des eaux au DOJO et dans la salle de danse (et ce à de multiples reprises en 2018, 2019, 2021) en raison d'une mauvaise prise en charge des eaux pluviales de toiture ainsi que des unités de chauffage et climatisation capricieuses, au fonctionnement aléatoire.



Travaux de zinguerie permettant une évacuation des eaux pluviales en dehors du chéneau lors d'épisodes pluvieux conséquents.

Les multiples sollicitations et démarches à l'amiable tentées par la Municipalité auprès du maître d'œuvre et des entreprises exécutantes n'ont pas abouti. Ces entreprises étaient d'autant plus à l'aise que les ouvrages concernés avaient été réceptionnés, à l'époque, sans aucune réserve ! Dès lors, un contentieux a été engagé par la commune auprès du Tribunal de Marseille en novembre 2021, pour déclencher une expertise judiciaire. Mais la longueur prévisible des procédures laissait planer la menace que notre bâtiment municipal reste trop longtemps impropre à sa destination, au grand dam des Cabannais et des associations qui ont besoin de ces infrastructures publiques.

Aussi, sur la base de diagnostics précis diligentés par la municipalité, les services techniques municipaux se sont fortement mobilisés pour identifier les causes des avaries et proposer des solutions opérationnelles sous délai contraint. Ces travaux correctifs auront un coût probablement inférieur à celui de longues et aléatoires procédures contentieuses. Celles-ci ont donc été abandonnées, et les travaux commencés : travaux de couverture/zinguerie réalisés en mars 2023, (voir photos 1 et 2) ; travaux intérieurs pendant l'été 2023, pour une réouverture des locaux à l'automne.

Enfin, pour mettre fin à l'inconfort résultant des fréquents pannes de chauffage et de climatisation au Pôle, les réseaux de ventilation seront peu à peu modifiés, d'abord à la médiathèque en juillet, puis dans la salle séniors et enfin dans l'espace jeunes.

TRAVAUX



Chéneau sous dimensionné, à l'origine des nombreux dégâts des eaux.

CITOYENNETÉ

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager à CABANNES en 2021, 2022 ou 2023 ?

Nous vous souhaitons la bienvenue !

Monsieur le Maire et son Conseil municipal auront le plaisir de vous convier à une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui est prévue le samedi 09 septembre 2023 à 10h30.

Les années Covid n'ont pas permis de répondre à une exigence qui nous tenait à cœur : recevoir dignement les nouveaux habitants, nos administrés, nos usagers des services publics, afin de leur faciliter l'accès à une communauté de vie chaleureuse et bienveillante, parfois solidaire, souvent festive.

Il est temps de renouer avec cette tradition citoyenne, ce moment de partage aussi utile qu'agréable : C'est en effet une formidable occasion de faire connaissance et de vous faire découvrir Cabannes, son patrimoine, ses services, sa vie associative, sa qualité de vie.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la réception, le tout, dans une ambiance chaleureuse et accueillante !

Pour vous pré-inscrire, vous pouvez, au choix :

- vous présenter à l'accueil de la mairie

- téléphoner à la mairie : 04 90 90 40 40 / 04 90 90 40 59 / 04 90 90 40 57
- renseigner et transmettre le coupon ci-dessous

• **Pré-inscription à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants**
Samedi 09 septembre 2023 à 10h30

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : / / / /

Courriel : @

Date d'arrivée à CABANNES :

Je souhaite m'inscrire pour la cérémonie des nouveaux arrivants

Je serai accompagné(e) de : personnes

Coupon à renvoyer (ou déposer) à la Mairie de Cabannes :
place de la Mairie 13440 CABANNES

ou à renvoyer par courriel sur la boîte :
citoyennete@mairie-cabannes.fr

Réponse souhaitée avant le 25 août 2023

Une invitation vous sera adressée ultérieurement par voie postale ou, si possible, par mail

Tourisme en Terre de Provence, toute la Provence en une terre !

Découvrez le circuit de l'Art Roman sur l'application Cirkwi :



À travers ses édifices religieux aux styles variés, Terre de Provence raconte son histoire. Alors ouvrez grands vos yeux et préparez-vous à la découverte au gré des 13 villages en suivant les traces de l'Art Roman en Terre de Provence !

Accompagner les parcours des visiteurs ou tout simplement faire redécouvrir à nos habitants les richesses de ce territoire est une des missions de l'Office de Tourisme de Terre de Provence. C'est dans cet

esprit qu'a été créé le circuit de l'Art Roman sur Terre de Provence, que vous pouvez désormais retrouver sur l'application Cirkwi.

Que vous soyez passionné d'Histoire ou simple curieux, cette application est faite pour vous : le circuit Art Roman y est désormais numérisé.

Partez à la découverte des 24 monuments du territoire de la période de l'Art Roman. Cette période s'étend du début du XIe siècle à la seconde moitié du XIIe siècle dans toute l'Europe. Très influencées par la période de l'antiquité romaine (de -753 à 476), ces constructions massives aux formes simples ont été également marquées par l'influence de la proximité de la cité papale d'Avignon.

Suivez directement le tracé ci-dessous ou téléchargez l'application Cirkwi disponible sur Apple ou sur Android. L'application vous géolocalise et il n'y a plus qu'à se laisser guider.

Le dépliant est également disponible sur le site internet de l'Office de tourisme intercommunal et en format papier dans votre Bureau d'information touristique (actuellement dans les locaux de la médiathèque de Cabannes) :

https://www.myterredeprovence.fr/IMG/pdf/circuit_art_roman_terre_de_provence.pdf

Abonnement infolettre : Restez informés des dernières nouveautés touristiques en vous abonnant à l'infolettre hebdomadaire de l'office de tourisme intercommunal. Ainsi vous ne manquerez plus jamais une occasion de découvrir les merveilles du territoire ! C'est très simple : inscrivez votre adresse mail directement en bas de page du site :

[myterredeprovence.fr](https://www.myterredeprovence.fr)

Pédalez sur l'EV8 :

La Méditerranée à vélo est la partie française de l'Euro Vélo 8 qui à terme reliera Cadix en Espagne à Izmir en Turquie sur 7500 km. C'est un des plus grands et des derniers itinéraires cyclables européens du réseau Euro Vélo. Cet itinéraire traverse Terre de Provence par les villes de Plan d'Orgon et Mollégès. Un bol d'air frais assuré entre platanes, roubines et propriétés agricoles.

<https://www.myterredeprovence.fr/La-Mediterranee-a-velo-via-Molleges-et-Plan-d-Orgon>

Tous à vélo !

Parcourez le territoire grâce à 7 boucles cyclo-touristiques :

A la journée ou à la demi-journée, en plaine et en colline, les parcours maillent les 13 communes et sont accessibles à toute la famille. Ils privilégient la sécurité en passant majoritairement par les routes de campagne.

Tous en selle à la découverte des paysages identitaires : maraîchage, vignes, champs d'oliviers et arboriculture !

• **Le petit plus :** pour vous guider avec votre smartphone, connectez-vous à <https://sig.terredeprovence-agglo.com/> et activez la géolocalisation.

• **Retrouvez le détail de chacune des 7 boucles dans le dépliant cyclo-touristique** disponible dans votre commune (actuellement à la médiathèque de Cabannes) ou en le téléchargeant sur myterredeprovence.fr depuis la page d'accueil.



Transports scolaires : inscriptions pour la rentrée 2023-2024

Si votre enfant est domicilié sur une des treize communes de Terre de Provence Agglomération et qu'il fréquente un établissement scolaire également situé sur une de ces treize communes, le transport vers son établissement relève de la compétence de Terre de Provence. La campagne d'inscription aux transports scolaires 2023/2024 est ouverte.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://transport-tdpagglo.monbus.mobi> (rubrique inscription).

Les tarifs 2023-2024 :

Inscription annuelle tarif plein : 50 €.

Tarif réduit : 35 €. (Pour bénéficier du tarif réduit, le quotient familial CAF/MSA de votre foyer doit être inférieur à 710 €.)



Plus de 200 participants de France et d'Europe sur les défis 999 et 333

Le rendez-vous des «bikers» pour la plus longue balade au Road Book d'Europe, c'était à Cabannes les samedi 27 et dimanche 28 mai ! Pas moins de 206 participants se sont élancés via la grand'rue, en direction du Nord...Le circuit des 999 km les a conduits à Vallon-Pont-d'Arc, Pradelles, Thiers, Annonay, Die, Remuzat et Cabannes, en 8 étapes pittoresques offrant un peu de repos, mais sans dormir ! Le circuit des 333 km leur a permis de circuler sur de belles routes du Sud de la France, à travers plaines, cols et lacs, en quelques heures seulement, et avec seulement deux arrêts.

Cette huitième édition des défis a rassemblé des motards de nombreuses nationalités, venus principalement d'Italie, France, Belgique, Suisse, Luxembourg et Allemagne.

Pour l'occasion, toute la Place de la Mairie est restée très animée pendant deux jours complets, avec des stands, food-trucks, concerts, etc.



Témoignage

Liliane : « les 999, c'est magique ! »

« Cette année 206 participants au départ. Plus de 206 000 Km parcourus en Harley en 24h ! Que dire de plus ... Voilà une idée de balade bien singulière qui a germé il y a 9 ans. Les éditions se succèdent mais le travail de préparation reste toujours aussi prenant pour nous : 12 mois de préparation, plus de 10.000 km de reconnaissance en autos ou motos, plus de 300 personnes impliquées pendant l'année sans oublier les bénévoles et la mairie de Cabannes qui organisent une fête sur 2 jours. Cette magnifique balade n'est pas une course mais un défi personnel : réaliser 999 km en 24 H dans le sud de la France à travers des plaines, des cols, des lacs vous offrant des paysages spectaculaires, tout ceci en respectant le code de la route et en suivant un parcours conseillé. »

Pastis-Momo, c'est à vélo !

Pastis-Momo mais quésaco ? C'est le nom du duo composé de Jessica et Anaïs surnommées « GG & Anai » qui ont relié la Provence (Pastis) à l'Himalaya (Momo = raviolis tibétains). Elles ont traversé 15 pays pour atteindre leur



objectif ! Les Cabannais les ont accueillies le dimanche 23 avril place de la mairie, puis au bord du lac, pour fêter leur retour à Cabannes. Au programme de ces retrouvailles : histoires, partage et anecdotes. Car tenter de faire passer une mignonnette de Pastis auprès de sa Sainteté le Dalai Lama, il fallait oser !

Pour en savoir plus, on vous invite à visiter leur carnet de voyage sur

leur site internet : <https://pastis-momo.com/> et sur facebook : <https://www.facebook.com/pastismomo>

En attendant de faire le même parcours (ou pas), vous

pouvez vous entraîner en suivant les 7 boucles cyclotouristiques de Terre-de-Provence.



Chères Cabannaises, chers Cabannais,

Les cigales chantent sur Cabannes et nous annoncent la douceur des mois d'été et ses festivités. Avant elles, les moteurs vrombissant du Défi 999 ont résonné au départ de notre Grand'Rue lors du premier week-end estival. De la plus grande balade à moto d'Europe à la dernière charrette attelée annuelle, chaque été Cabannes est au centre de superbes manifestations pour tous les goûts et tous les âges ! Fête de la Musique, Nuit du Blues, Fête Nationale, Fête de la Madeleine et tant d'autres audacieuses initiatives associatives et privées.

Être présents au plus grand nombre de manifestations proposées par nos associations est primordial pour notre équipe. Primordial car il s'agit de soutenir l'action d'un tissu associatif faisant autrement vivre Cabannes, d'une bien belle façon. Capital aussi car ce sont des moments privilégiés pour échanger avec les Cabannaises et les Cabannais sur le nouveau visage que prend leur village. Être au plus proche de chacun permet aussi d'écouter les différentes opinions et ainsi, de répondre au mieux aux attentes.

Les différents aménagements routiers en sont un bel exemple. Que ce soit sur la route de Cavaillon, devant les écoles ou encore sur la route d'Avignon, chacun d'eux est le fruit d'échanges avec les riverains. L'équipe de Vivons Cabannes Autrement a toujours voulu s'inscrire dans ce dialogue et continuera à le faire. Chaque élu se veut être à l'écoute et dans la synthèse des idées proposées, gardant comme seul objectif final : l'intérêt collectif.

Tout ne pourra pas être fait en un mandat mais nous nous attelons à faire de notre village un lieu où l'on se sent bien, un endroit qui garde le charme d'antan tout en ouvrant la porte aux innovations. Mais tout cela, en concertation avec vous ! Cabannes change et continue de se transformer grâce à vos idées !

Merci et à bientôt dans un ou plusieurs des événements qui vont nous apporter le bonheur de nos douces nuits d'été.

Hugo JAUBERT, rapporteur du groupe majoritaire « Vivons Cabannes Autrement »

Cher(es) administré(e)s,

Après un printemps relativement calme marqué surtout par les mauvais chiffres de notre épargne communale, mettant en danger, de fait, les investissements à venir. Il nous fallut attendre le mois de mai pour apprendre une nouvelle atteinte à notre école publique. En effet, les dotations par classe seront dorénavant de 40 euros par enfant scolarisé au lieu des plus de 43 euros attribués auparavant.

Cette décision confirme bien les arbitrages faits par cette municipalité.

Après la suppression de l'enseignement en arts plastiques, des mois sans enseignement musical, les discriminations quant à l'accès à la cantine scolaire, la remise en cause de l'étude du soir qui n'est plus encadrée, pour partie, par des enseignants. Cela fait beaucoup, et toujours pour les mêmes. D'ailleurs rappelons que lors du dernier mandat, l'équipe actuelle s'était prononcée contre le retour en REP, qui nous aurait permis d'obtenir des moyens supplémentaires ... même si des courriers de bon aloi furent faits en début de celui-ci ...

Alors, on comprend bien aujourd'hui, qu'il est nécessaire de ramener des subsides dans les caisses municipales, mais d'autres choix auraient pu et dû être fait !

Par exemple, il faut que vous sachiez que depuis l'an dernier, nous continuons à payer deux directrices générales des services, dont une sans affectation et ce au moins jusqu'à la fin de cette année, ou que l'on dépense de l'argent public pour payer les émoluments d'un avocat chargé de défendre la majorité municipale contre des propos jugés diffamatoires objet d'un courrier envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux et débattus en conseil municipal public.

Pour tout cela, pour vous rendre compte de notre action et vous présenter le nouveau conseiller municipal de notre groupe, monsieur Claude UHL, une réunion compte-rendu de mi-mandat aura lieu le jeudi 29 juin à 18h au centre socio culturel.

Nous vous y attendons nombreux, ce sera l'occasion de discuter des projets en cours et à venir et de vos attentes pour le futur.

Mais en attendant, permettez-nous de vous souhaiter un bel été, de bonnes fêtes de la Madeleine et de bonnes vacances si vous pouvez en prendre ... CABANNES, le 23 juin 2023.

Pour le groupe Action et Confiance pour Cabannes, le rapporteur François CHEILAN

De la ligne des primeurs (1887) à la voie verte !

La ligne de Barbentane à Orgon, également appelée ligne des primeurs ou des messageries, était une ligne ferroviaire à voie unique non électrifiée située dans le nord du département des Bouches-du-Rhône. En 1h30 environ, elle desservait les gares de Barbentane-Rognonas, Châteaurenard, Noves, Cabannes, Saint-Andiol, Plan-d'Orgon et Orgon.

Financée par la Société de construction des Batignolles, elle est ouverte en 1887 au trafic des voyageurs et au fret. Elle connaît son apogée au début du XXème siècle lorsque la gare de Châteaurenard devient la plus importante du réseau des Bouches-du-Rhône. (Environ 60 000 billets vendus en 1900).

Le trafic voyageur cesse en 1937, sans qu'aucun autre moyen de transport de substitution ne soit mis en place. Il reprend en pleine Seconde Guerre mondiale, en 1941. Pourtant, dès 1942, la ligne est amputée de sa portion Plan-d'Orgon à Orgon-Gare, ce qui amorce le déclin de cette liaison. Elle ferme définitivement aux voyageurs en 1946.

Le trafic fret, lui, ne subit pas la concurrence liée à la libéralisation du transport sur route. En effet, la création en 1958 d'un Marché d'Intérêt National à Châteaurenard favorise le maintien du trafic (qui sera maintenu jusqu'en 2006). Célèbre pour ses expéditions agricoles, la « ligne des primeurs » fait voyager vers toute l'Europe et vers les colonies du vin, des fruits, des légumes,

des plans d'arbres fruitiers ou d'ornement. Et selon la devise du village, *volat fama per orbem*, sa renommée vole partout dans le monde.

Jusque dans les années 2000, un train touristique, le Train à Vapeur du Val de Provence, circule sur la voie ferrée entre Plan-d'Orgon et Châteaurenard. Puis le train est remplacé par un vélorail (seulement de Plan-d'Orgon à Saint-Andiol).

La ligne n'est plus exploitée à partir des années 2010. Les rails sont entièrement déferrés ou recouverts, à l'exception de quelques faisceaux laissés volontairement en exposition ou près des embranchements. Au niveau du patrimoine bâti subsistent encore les gares, les bâtiments voyageurs, les maisons de garde-barrière et les entrepôts raccordés à la ligne.

La ligne des primeurs est aujourd'hui intégralement réhabilitée en voie verte, sous la dénomination de Val de Durance. Ce sont 22,5 km de voie verte qui traversent le territoire de Barbentane à Plan-d'Orgon et s'inscrivent dans la continuité de l'itinéraire cyclable La Durance à Vélo. Cette voie de 3 mètres de large est revêtue d'une structure drainante laissant libre cours à l'écoulement des eaux superficielles. L'environnement paysager de la piste est préservé, seules quelques barrières en bois jalonnent la piste.

Financements voie verte : Département 5,2 M.€ ; Région Sud 937 000 € ; État 969 000 €.



Bienvenue

- DETRAZ GOUPIL Léane
Delphine Noéline, 2 Avril
- GIANAZZI Alvaro Blas Lucas
17 Avril
- FERRANDO Noah Guy Joël
4 Juin

PACS

- LEMAIRE Fabien
& BACHES Bénédicte, 13 Avril
- PAILLOUX Romain
& DELAPORTE Rachel, 19 Mai
- MEUNIER Morgan
& PARIS Jennifer, 22 Mai
- JEAN Eric
& TONNEAU Céline, 22 Mai
- GAUCHET Guillaume
& FARRUGIA Sandrine, 31 Mai
- PASTUREAU Florian
& COSTILHES Mathilde, 2 Juin
- AÏDOUD Guillaume
& DESPERT Jessica, 5 Juin

Mariages

- MATTÉUCCI Thierry
& VEYRINE Aurore, 15 avril
- BARBACHE Mehdi
& MAJID Ahlam, 27 mai
- VIEIRA Stéphane
& MARTIN Stéphanie, 27 Mai
- NOGUIER Axel COSTE
& Mathilde, 17 Juin
- MOSSO Florian
& TITOMANIO Doriane, 24 Juin

Ils nous ont quittés

- LASSOUED Amor, 31 Mars
- DELECRAY Francis, 13 Avril
- CONSTANTIN Daniel, 26 Avril
- PICHARD Vve ALIAGA
Monique, 24 Avril
- LELEU Jean-Claude, 9 Mai
- KHARROUBI Mohand, 22 Mai
- LAZO ép LONGCHAMBON
Simone, 31 Mai
- THUY Michel, 8 Juin
- FERNANDEZ Michel, 17 Juin

La cohésion d'équipe : L'union fait la force !



Comment partager ses compétences et savoir-faire, et favoriser l'intelligence collective pour atteindre des objectifs communs ?

Dans l'environnement institutionnel qui est le nôtre, nous devons promouvoir une organisation de type communautaire et faire preuve de flexibilité pour affronter l'inhabituel. Ce mode de management sublime la performance globale des collaborateurs et induit un climat de travail sain, favorable aux prises de parole, tout en tirant bénéfices des diversités du groupe.

La journée de solidarité du lundi de Pentecôte concerne tous les salariés. C'est une journée de travail supplémentaire transformée, dans beaucoup d'entreprises, en journée de cohésion.

Incivilités et agressivité : le quotidien des agents au contact des usagers

Pauvreté, exclusion, discrimination, précarité peuvent être source d'agressivité. Les événements récents montrent des scènes inacceptables de pillage et de destruction de biens publics. Au quotidien, nombre d'agents publics sont exposés à des incivilités : services d'accueil, police municipale, services sociaux, personnels des écoles...

Les situations conflictuelles, multiformes, sont à prendre en compte dans le diagnostic des risques psychosociaux de la collectivité. Évaluer les risques professionnels, les prévenir et les éviter, est une obligation pour le Maire employeur, chargé de protéger la santé physique et mentale de ses salariés et des élus chargés d'une mission de service public.

N'oublions pas : Il y a quelques mois, nous applaudissions les agents du service public de nos balcons. Leur mobilisation a permis à notre pays de continuer à vivre. Continuons à les respecter et faisons baisser la pression !



Rassemblement du 3 juillet, à l'appel des Maires de France contre les incivilités



Cette année, pour les agents municipaux cabannais, elle s'est déroulée sur l'île des Embiez, propriété de l'emblématique, visionnaire et humaniste chef d'entreprise et ancien Maire, Paul RICARD.

Au programme, assemblée générale du personnel et challenge sportif par équipe pour créer des liens de confiance entre agents qui ne sont pas forcément amenés à collaborer quotidiennement. L'entraide l'emporta face aux individualités pour développer des liens plus forts et des souvenirs communs, durables et fédérateurs. Esprit d'équipe, empathie, bienveillance...

L'équipe victorieuse du challenge rassemblait : Patricia GHIAZZA, Luc DELOR, Samir LAKHEL, Sandra GRENIER, Laurent JACQUEMOD et Elisabeth EDET. Bravo à eux et... bonne retraite à Patricia !

Et de cette journée est née, en prime, l'idée de relancer l'Amicale du personnel...



Information Conseil municipal !

Dans le numéro d'avril 2023 de ce magazine, nous avons publié toutes les photos des élus de votre assemblée délibérante ainsi que la nouvelle répartition de leurs délégations



(Cf. Conseil municipal du 8 mars). En sa séance du 7 juin dernier, le Conseil municipal accueillait un nouvel élu en la personne de Claude UHL de la liste « Action et confiance pour Cabannes » (groupe minoritaire). En effet cette liste venait d'enregistrer trois démissions en quelques jours, de la part de Nelly TARLANT, Lilian VIDAU et Marie-France FRISINA. Le suivant de liste est donc M. Claude UHL, à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre assemblée, cheville ouvrière de la démocratie locale.

DÉMATÉRIALISATION

Demande d'autorisation d'urbanisme : La dématérialisation vous simplifie la vie !



Dans le cadre de la modernisation des services publics, la loi ELAN de 2018 ainsi que le Code de l'urbanisme précisent que les communes de plus de 3 500 habitants comme Cabannes, doivent disposer d'une télé-procédure spécifique leur permettant de recevoir et instruire, sous forme dématérialisée, les demandes d'autorisation d'urbanisme. Ce dispositif appelé SVE, Saisine par Voie Electronique, est obligatoire pour la commune depuis le 1er janvier 2022.

Au premier abord, ce changement d'habitude peut paraître contraignant pour les administrés. Il est cependant extrêmement bénéfique pour sa fiabilité, sa rapidité et le suivi de l'instruction des dossiers. Il permet tout d'abord un gain de temps et la possibilité de déposer, en ligne et à tout moment, une demande d'autorisation de travaux ou un permis de construire. Plus de dossiers en multiples exemplaires, plus de photocopies à faire, plus de contrainte d'être disponible en fonction des horaires d'ouverture des services publics. Le dispositif offre également une meilleure transparence sur l'état d'avancement de chaque dossier. Le demandeur peut ainsi connaître, aussi souvent qu'il le souhaite, la situation de sa demande.

Divers services interviennent dans l'instruction d'un dossier d'urbanisme : La traçabilité informatique évite à chaque service une nouvelle saisie de données, qui était souvent source d'erreurs. La réduction de ces tâches à faible valeur ajoutée permet ainsi le recentrage des agents instructeurs sur les activités d'ingénierie, d'études et de conseil au public et aux professionnels de la construction. Et bien sûr, ce nouveau service public est gratuit.

Pour tous les dossiers concernant le territoire de la commune de Cabannes, connectez-vous sur l'adresse ci-dessous : <https://gnau35.operis.fr/terreprovidence/gnau/#/>

Alors, quel que soit votre projet, construction, agrandissement, piscine... simplifiez-vous la vie, cliquez et c'est déposé !



Ce magazine est distribué par vos élus

NUMÉROS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE - SERVICE DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ACCUEIL SERVICE TECHNIQUE

Inscriptions encombrantes. Carte déchets verts. Distribution de sacs jaunes.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Véronique BRUN : 04.90.90.40.40

Gisèle VIAL : 04.90.90.40.59

contact@mairie-cabannes.fr

GUICHET UNIQUE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Accueil du public le lundi et le jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 17h30. Mardi, mercredi et vendredi de 7h45 à 12h

Sandra GRENIER : 04.90.90.40.58 - guichet.unique@mairie-cabannes.fr

SERVICE État CIVIL - ÉLECTIONS - CIMETIÈRE AFFAIRES MILITAIRES

Accueil du public aux horaires d'ouverture de la Mairie, sauf le mercredi après-midi

Christine BLARQUEZ : 04.90.90.40.57

citoyennete@mairie-cabannes.fr

SERVICE DES AFFAIRES FONCIÈRES - URBANISME - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Sur RDV les lundis, mercredis et jeudis matin

Contactez le service de préférence par téléphone aux horaires d'ouverture de la Mairie ou par e-mail - Sandy AUCHERE : 04.90.90.40.52

urbanisme@mairie-cabannes.fr

CCAS - BUREAU DE L'EMPLOI

Ouvert au public les lundis matin et vendredis

matin de 8h30 à 12h30. Mercredis et jeudis sur

rendez-vous de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Sylvie FÉRAUD - 04.90.90.40.49

ccas@mairie-cabannes.fr / emploi@mairie-cabannes.fr

POLICE MUNICIPALE

Horaires accueil du public du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Horaires Police Municipale du lundi au vendredi de 8h à 19h

04.90.90.40.41

police.municipale@mairie-cabannes.fr

SERVICES TECHNIQUES : 317 route de St-Andiol

Point d'accès volontaire des déchets verts au quai « Déchets Verts »

Mardi et jeudi de 13h30 à 16h - Samedi de 8h à 10h

MÉDIATHÈQUE LÉOPOLD VIDAU

Mardi 9h30 - 12h - Mercredi 9h - 12h / 14h - 18h

Vendredi 15H - 18H - Samedi 9H-12H

Myriam LE ROY - 04.90.90.47.96

mediatheque@mairie-cabannes.fr

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Orianna Lardanchet - 07 77 84 92 33

(RDV selon dates de permanences à la médiathèque)

PERMANENCE ELUS - WEEK-END :

06.72.58.73.70 ou 06.72.58.97.24

Juillet

Fête Nationale

Jeu­di 13 juillet

de 18h30 **Animation par Wenet D.U.B Summer mix#1**

à 20h30 *Découverte Reggae et DUB à travers un mix varié, vinyles et numérique sur une sono adaptée !*

19h00 **Apéritif offert par la municipalité**

20h00 **Restauration** proposée par Very tacos et Ono food-truck - *Parc de la Mairie*, Le Milano Pizza *Place de la Mairie*, Restaurant Le Cabannais *Place de la Mairie*, La Cabannes à Pizza *Grand Rue*

20h00 **Buvette** tenue par l'association : Energy Fun Music

21h30 **Soirée DJ Neige Fluo** animée par Eclipse 2000

Vendredi 14 juillet

8h00 **Petit déjeuner** offert par les Amis du Vieux Cabannes

11h00 **Inauguration de la Fontaine** *Parc de la mairie*



Fête de la Madeleine

Vendredi 21 juillet

19h00 **Remise des clés de la Ville** par M. le Maire à l'Association des Saute-Rigoles *Balcon de la Mairie*

20h00 **Pasta party** offert aux Cabannaises et Cabannais de 14 à 20 ans *(sur inscription en mairie)*

21h30 **19ème Trophée Toutentub** Concours d'Étalons Neufs avec **les Manades** : La Galère - Plo - Bon - Lou - Pantat - Gillet - Lagarde - Layalle - Carreton **les Razeteurs** : Goujon - Mangion - Caisergue - Fougère - Charnelet - Bressy



Samedi 22 juillet

Journée animée par la Peña Les Astres aux Notes

Durant la fête, restauration proposée par Dupas Traiteur *Parc de la Mairie*, Le Milano Pizza, Restaurant Le Cabannais *Place de la Mairie*, La Cabannes à Pizza *Grand Rue*, Traiteur Guiol *Bar de la Renaissance*

Concours de Pêche organisé par l'association Amicale Ablette Cabannaise (AAAC) *Au plan d'eau communal* (permis de pêche obligatoire - 6 truites maximum).

6h30 **Ouverture des inscriptions**

7h00 **Petit-déjeuner**

8h00 **Début du concours**

10h30 **Fin du concours**

11h00 **Remise des prix**

12h00 **Apéritif**

*Renseignements : 06 16 02 72 66
06 84 16 64 58*

11h30 **Abrivado** : Manade Grimaud *Avenue de Verdun - Rte d'Avignon*

12h30 **Apéro-Déguisé des Saute-Rigoles** et Vente des T-shirts de la fête (15€) *Bar de la Renaissance*

13h00 **Porcelet à la broche** organisé par le Stade Cabannais *Parc mairie* - 20€ /personne *(sur inscription)*



15h30 **Concours de boules mixte** organisé par le Stade Cabannais *Parc de la Mairie et Espace Parisot* 2 Dotations 100 € + FDP inscriptions *Parc de la Mairie*

19h00 **Buvette** tenue par Le Stade Cabannais

19h30 **Bandido** : Manade Colombet *Avenue de Verdun - Rte d'Avignon*

21h00 **1ère OLYMPIADE** avec les Manades Colombet, Gillet, Clément et Des Chanoines *Arènes municipales* Tarifs : 10€ (adulte) et 5€ (-12ans)

22h00 **Bal** animé par l'Orchestre NEWZIK

Dimanche 23 juillet

Journée animée par la Peña Camargua

9h00 **Petit-Déjeuner** offert par la Municipalité *Buvette Complexe Sportif*

11h00 **Abrivado Longue** : Manade Lescot *Départ plan d'eau communal - Zone de la plaine - Rte de Cavaillon - Route de Saint-Andiol - Boulevard Saint-Michel - Avenue Clotilde Parisot - Av de Verdun - Cours de la République)*

12h00 **Aubade**

19h00 **DÉFILÉ PROVENCAL** - *Départ Ecole publique - Rond-point du Golden - Grand rue - Rte d'Avignon - Bd Laurent Dauphin - Rue Eucher Ferrier - Avenue Saint Michel - Avenue Clotilde Parisot - Avenue de Verdun - Cours de la République - Grand'Rue - Boulevard Laurent Dauphin - Ecole publique*

9h00 **Buvette** tenue par l'association des AIL

20h30 **Spectacle et Balèti Provençal**

21h30 **Bodega** : Animation DJ Yoann Team Temps Design *Bar de la Renaissance*

Lundi 24 juillet

- 10h00 **Concours de Boules Enfants**
organisé par Les Saute-Rigoles et déjeuner offert aux participants - *Parc de la Mairie*
- 13h00 **Fideua** - *Bar de la Renaissance*
(réservation au bar)
- 19h00 **Course au plan de vaches** : Manade Clément
Arènes municipales
- 20h00 **Buvette** tenue par Les Saute-Rigoles
Parc de la Mairie
- 20h00 **Loto Géant en plein air**
organisé par Les Saute-Rigoles
Parc de la Mairie
- 21h30 **Bodega** : Animation DJ Yoann
Team Temps Design
Bar de la Renaissance

Mardi 25 juillet

Journée animée par la Peña Del Fuego

- 10h00 **Jeux pour Enfants** - *Parc mairie*
- 12h00 **Aïoli** (réservation au bar)
- 15h30 **Concours de Boules** par équipe choisie
Organisé par les Vétérans du Football => 3 joueurs - 2 boules (Parc de la Mairie - Espace Parisot) - Dotation 100 € + FDP inscriptions : parc de la Mairie
- 16h30 **Course Camarguaise** - *Aux arènes*
32^{ème} Finale de la Coupe de Provence
Trophée du centenaire
6^{ème} Souvenir Raymond Bernon - Jacky Faure
5^{ème} Souvenir Guy Vidau avec
les Manades : Richebois : Millos - Le Rhône : Opium - Les Baumelles : Socrate - Méjanas : Bidau - Plo : Fantassin - Layalle : Vicking - Bon : Nuévo
les Raseurs : N Desfonds - L Matéo - A Brunel - J Martin - L Danna - L Bressy - F Ranc - A Zidan

Après la course **Bandido** : Manade Lescot
Départ en piste des arènes, Bd Sain- Michel

- 19h00 **Buvette** tenue par Les vétérans du foot
- 19h30 **Apéritif** concert animé par l'orchestre Cocktail de Nuit
- 22h00 **Bal de Clôture** animé par l'orchestre Cocktail de Nuit
Parc de la Mairie

Mercredi 26 juillet

- 15h30 **Concours de Boules**
Challenge de la Ville réservé aux Cabannais, Mixte 3 joueurs - 2 boules
Parc de la Mairie
Inscriptions au Parc de la Mairie
- 21h30 **Toro piscine** des Sautes-Rigoles

**Août****Mardi 1^{er} août**

Récital classique : autour du Requiem de Mozart avec Amélie Raison :

Soprano : Aliénor Feix - **Alto** : Etienne Duhil de Benazé
Ténor : Ygor Bouin - **Piano** : Flore Merlin
Mas Saint-Michel, route d'Avignon

Vendredi 11 août

Récital classique Voix Piano INTEMPORALIS avec Carole Rey

Soprano accompagnée par Philippe Decock au piano
Mas Saint-Michel, route d'Avignon

Septembre**Samedi 02 septembre**

de 9h00 **Forum des Associations**
à 12h00 *Centre Socio-Culturel Gabriel Chaine*

Lundi 04 septembre

L'association des donneurs de sang de Cabannes a besoin de poches de sang !



S'inscrire sur le site mon-rdv-dondesang et choisir son horaire de rendez-vous.

Samedi 09 septembre

19h00 **Concert gratuit**
Parc de la Mairie, organisé par La nuit du Blues Women Rock Doc Lou

Le mardi à partir du 12 septembre
(jusqu'au 31 octobre)

de 14h00 **Ateliers gratuits de bien-être**
à 15h30 par la sophrologie Pour les 60 ans et plus
Pôle intergénérationnel

**Vendredi 15 septembre**

16h30 **Course Camarguaise**
Course de ligue avec **les Manades** : Bon, Méjanas, Lautier
Arènes municipales

Samedi 16 septembre

À l'occasion des Journées du Patrimoine :

14h00 **Présentation de l'orgue** en tribune et jeu d'orgue avec l'Association des Amis de l'Orgue
Eglise Sainte-Madeleine



15h00 **Balade Quiz historique et ludique** (≈1h30)
un jeu dématérialisé pour mieux connaître la commune et son histoire (pour adultes et enfants) - *Départ de la mairie*

AGENDA à afficher sur son réfrigérateur !

16h30 Projection du film historique sur la chapelle (20 minutes)

Chapelle Saint-Michel

Exposition de l'association Maquettes Marines (rencontre avec José Bonet)

17h15 Goûter pour les enfants

Boissons fraîches pour tous
Centre socio-culturel

17h45 Nouvelle projection du film documentaire sur la colonie de vacances d'Auroux : « La colonie, une histoire de famille » - De Cabannes à Auroux, 75 ans d'amitiés. Durée du film : 52 minutes - *centre socioculturel*



Samedi 23 septembre

de 10h00 **Café-création**

à 12h00 animé par Pascale Carrière-Méric
Soirée organisée par Energy Fun Music
Médiathèque

Lundi 25 septembre

Salon de l'association Maquettes Marines

avec une cinquantaine d'exposants
Plan d'eau

Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des forces supplétives.

(Cérémonie organisée par le Groupement des Anciens Combattants de Cabannes)

Vendredi 29 septembre

18h00 Course au plan Manade Grimaud organisée par les Saute-Rigoles
Espace Parisot

20h00 **Bodega** organisée par les Saute-Rigoles

Samedi 30 septembre

11h00 **Abrivado Longue** : Manade Clément

17h00 Course au plan Manade Clément organisée par les Saute-Rigoles
Espace Parisot

18h00 **Conférence sur l'art Roman**

animée par M. DESACHY
Chapelle Saint-Michel.

20h00 **Bodega** organisée par la Saute-Rigoles

Octobre

Dimanche 1^{er} octobre

8h00 **Petit-déjeuner des Charretiers**

Arènes municipales
Georges Tarascon



9h30 **Messe**

Chapelle Saint-Michel

10h45 **Habillage et harnachement au pré**

Chemin Saint-Sauveur - Chemin Saint-Roch

11h00 **Bénédiction de la Charrette**

Devant la chapelle Saint-Michel

11h00 **Défilé de la Charrette**, avec groupes provençaux, gardians Cabannais, outils et

charretons représentant les tonneliers et les vendanges. Participation de l'Harmonie Rognonnaise et la Peña

3 tours dans les rues du village

12h00 **Apéritif - Arènes municipales**

13h00 **Grand repas « Moules-Frites »**

animé par La Peña

Centre Socio-culturel Gabriel Chaine

Réservations au 06 73 25 01 25

Dimanche 22 octobre

15h00 **35^{ème} Finale des Petits Manadiers**

avec les Manades Richebois, Navarro, Layalle, Brestalou, Mogador, Allard

Dimanche 29 octobre

14h00 **Halloween (3^{ème} édition)**

par Energy'Fun-Music

Centre socio-culturel



Novembre

Le mardi à partir du 7 novembre (jusqu'au 5 décembre)

de 10h00 **Atelier de yoga du rire**

à 11h00 pour les jeunes de 60 ans et plus
Centre socio-culturel



Samedi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11

novembre 1948 et hommage à tous les morts pour la France, suivi d'un repas ouvert à tous (*sur réservation*).

Cérémonie organisée par le Groupement des Anciens Combattants de Cabannes (GACC).

Mail : acdecabannes@gmail.com

(Adresse postale : mairie de Cabannes)

Dimanche 26 novembre

17h00 **Orchestre d'harmonie**

du conservatoire du Grand Avignon sous la direction d'Eric Sombret - *Centre socio-culturel*



Décembre

Samedi 2 et dimanche 3 décembre

Marché de Noël - Parc de la Mairie

Mardi 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Cérémonie organisée par le Groupement des Anciens Combattants de Cabannes (GACC).

Samedi 9 décembre

15h00 **Spectacle de Noël**

Centre socio-culturel Gabriel Chaine

Lundi 11 décembre

L'association des donneurs de sang de Cabannes a besoin de poches de sang !

S'inscrire sur le site [mon-rdv-dondesang](http://mon-rdv-dondesang.com) et choisir son horaire de rendez-vous.

